

« Un malin plaisir » :

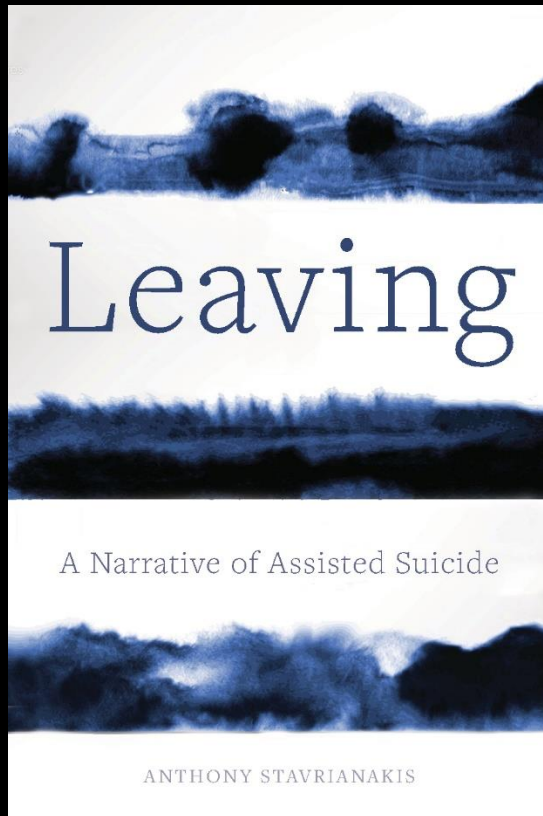
Retour sur la question du besoin, de la demande, et du désir dans le suicide assisté

Anthony Stavrianakis

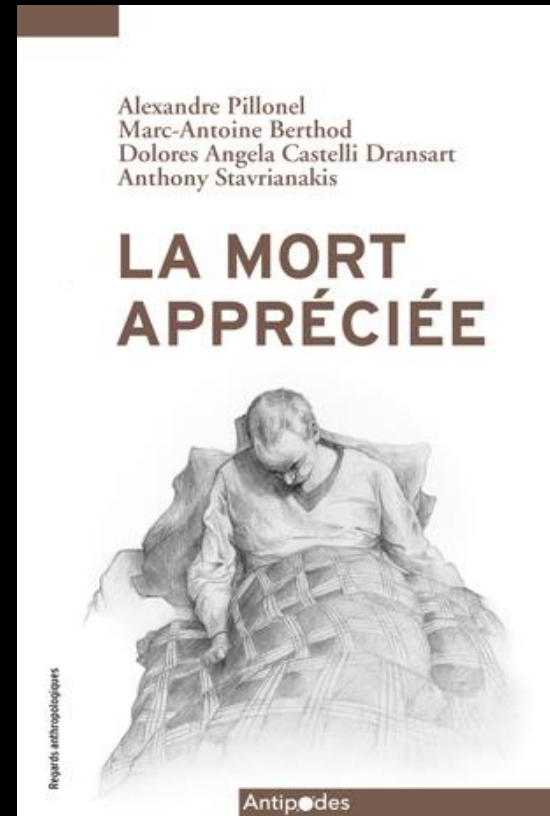
Anthropologue au CNRS



27^{ème} Congrès de la SFAP



University of California Press 2020



Antipodes, Lausanne, 2021 (aussi en accès libre)



Plan

1.
Rappel du contexte

2.
Esquisse de l'enquête

3.
Le cas de Clément

Rappel du contexte

1982:

Création des associations « EXIT »: Genève et Zurich.

LA CODE PENAL (1937, ARTICLE 115):

« Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera, si le suicide a été consommé ou tenté, puni d' une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d' une peine pécuniaire »

À PARTIR DE 1995 :

Formalisation | mise en visibilité | en dehors du devoir médical



L'Enquête anthropologique

Le défi du terrain

Suivre depuis le début jusqu'à la fin des demandes à l'assistance au suicide.

**Tableau II. Les sept observations de suicide assisté
(sur les quinze suivis d'assistance au suicide documentés de manière approfondie)**

Les protagonistes	L'équipe	Les dates	Les associations	Les lieux
Clément Rousset	Anthony	Juin 2016	Lifecircle	Appartement de l'association
Germaine Stallian	Alexandre	Août 2018	Exit	Domicile
Marlène Chapuis	Angela	Juillet 2018	Exit	EMS
Aldo Porchet	Marc-Antoine	Mai 2018	Exit	Domicile
Thérèse Cardi	Angela	Juin 2019	Exit	Domicile
Thierry Galland	Alexandre	Mars 2019	Exit	Hôpital
Marie Dumas	Alexandre	Février 2020	Exit	Domicile

Le cas de Clément

Un désir de comprendre une demande quand il ne s'agit pas de besoin



Merci

Alexandre Pillonel, Marc-Antoine Berthod, Dolores Castelli Dransart, Dr. Erika Preisig Lifecircle, EXIT ADMD Suisse Romande, Clément et sa famille